

Info.pl@ine

ZOOM SUR

BLE

COLZA

Le point sur l'état sanitaire

Toujours des méligèthes

N°30 – 6 avril 2005 - 3 pages

RENCONTRES BOUT de CHAMP

A NOTER DANS VOS AGENDAS !

Nous vous invitons à venir participer à des tours de plaine pour des échanges techniques sur l'actualité des cultures et des réponses à vos questions.

EST 77	Jeudi 7 avril de 9 h à 12 h	Chez M. Vincent BOUVRAIN GAEC BOUVRAIN LA BROSSE Lieu dit La Brosse 77160 CHENOISE
NORD 77	Jeudi 7 avril de 14 h à 17 h	Chez M. Marc LAURENT EARL LAURENT Ferme de Choqueuse 77140 JOUARRE
SUD 77	Vendredi 8 avril de 9 h à 12 h	Chez M. Claude HARDY 1, rue de la Mairie 77760 RUMONT

AGRO-METEO

Pluviométrie du 11 au 31 mars (mm) :

Normale	Campagne 2004 – 2005			
Melun	Egreville	Melun	Voulton	Crécy la Chapelle
40,7	54	36	31	40

Températures du 11 au 31 mars (°C) :

	Normale	Campagne 2004 – 2005			
	Melun	Egreville	Melun	Voulton	Crécy la Chapelle
mini	3,2	5	4,8	5,5	6,1
Maxi	12,2	15,4	15,4	14,9	15

source : Météo-France

La 2^{ème} décade de mars est encore froide et sèche. Les dernières gelées ont lieu le 15 mars. Puis, succède une période plus douce et plus humide. La remontée des températures est favorable aux ravageurs du colza, en particulier les méligèthes.

COLZA (du stade E les pédoncules floraux sont allongés, au stade F1 les premières fleurs sont ouvertes)

P Méligèthes

Ils peuvent encore être très nombreux dans certaines parcelles et cela malgré un traitement.

Ø Sur les colzas en retard, avec une faible végétation et donc avec une faible capacité de compensation, et si le seuil de 7 à 8 méligèthes par plante est dépassé : réintervenir.

Pour les produits voir info.pl@ine n°27. Si une première application a été réalisée avec MAVRIK ou TALSTAR, utiliser du MALYPHOS. Mais attention, ce produit est dangereux pour les auxiliaires et les abeilles. Il ne doit pas être utilisé en présence de fleurs dans la parcelle ou à proximité.

Ø Sur les colzas très proches de la floraison, en bon état végétatif, ne plus traiter.

Dans tous les cas, à l'apparition des 1^{ères} fleurs, ne plus traiter.

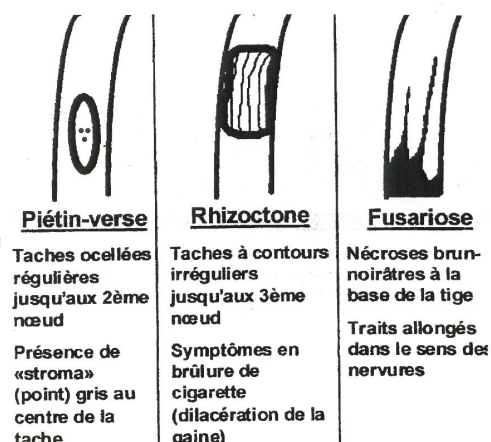
BLE (stade épi 1 cm à épi 6 cm, 1^{er} nœud)

P Etat sanitaire

Piétin Verse : tâches ocellées avec un liseré brun autour d'une zone claire. Présence très caractéristique de stroma (points noirs) que l'on devine par transparence, et qui apparaissent lorsqu'on enlève la 1^{ère} gaine.

Ne pas confondre avec :

- du rhizoctone : tâches irrégulières type « brûlures de cigarette ». Les 1^{ères} gaines ont tendance à être lacérées.
- de la fusariose qui en général reste superficielle : traits bruns verticaux avec parfois un anneau noir violacé au dessous du 1^{er} nœud.



Ø Si les épisodes pluvieux annoncés se confirment, il faudra surveiller les blés qui ont été semés **avant le 10 octobre** et en particulier dans les parcelles à risque piétin verse.

Un traitement peut s'envisager s'il y a plus de 10 % de pieds avec des symptômes dans les cas suivants :

- Parcelles ayant eu de fortes attaques les années précédentes. Dans ce cas, le risque est accru pour les blés implantés avec un labour dont l'anté-précédent est une paille. Les anciens débris végétaux enfouis, puis remis à la surface sont plus contaminants que ceux restés sur le sol.
- Les blés de blé :

Ø Traitement : avec près de 70% de souches résistantes au prochloraze dans le département, l'association UNIX 0,5 + PYROS 0,5 (=Prochloraze 225 g) reste la plus rentable au niveau technique et économique. Le prochloraze a l'avantage d'avoir une légère efficacité sur septorioses.

Stades d'efficacité des produits :

Prochloraze du stade 1 cm à 1 nœud

UNIX du stade 1 cm à 2 nœuds

Ø Pour les blés semés **après le 10 octobre**, le risque piétin reste faible. Ne pas traiter.

Dans les parcelles que nous avons observées, le piétin verse est présent sur 0 à 16 % des pieds. Le rhizoctone est également présent ainsi que la fusariose du pied.

Oïdium : l'oïdium était parfois très présent à l'automne puis a disparu pendant l'hiver.

Ø Surveiller les variétés sensibles : RECITAL, SCIPION, ORVANTIS, APACHE, SHANGO, MENDEL, RASPAIL. Surveiller également CAPHORN qui est théoriquement moins sensible mais qui dans certaines parcelles avait beaucoup de symptômes à l'automne.

Cette semaine, nous avons observé cette maladie sur APACHE et ORVANTIS.

Le SRPV l'a également observé sur ISENGRAIN et SHANGO parfois en quantité importante.

Ø En cas de forte présence et en l'absence de pluies importantes dans les jours à venir, prévoir une intervention spécifique sur les variétés sensibles. Ex : GARDIAN 0,4 l/ha.

Septoriose : présence normale sur les vieilles feuilles.

ORGES D'HIVER-ESCOURGEONS

P Etat sanitaire

La présence d'helminthosporiose a été observée sur les feuilles du bas. Pas de traitement à faire dans l'immédiat.

P Régulateurs

Les produits à base d'éthéphon (TERPAL, ARVEST) sont applicables à partir du stade 1-2 nœuds.

Pour ces produits, les températures doivent être comprises entre 12 et 20°C. Eviter de traiter dans les périodes avec de fortes amplitudes de températures ainsi que les jours où les températures mini sont inférieures à + 2 C°.

Exemple de programmes : TERPAL 1,5 l à 1-2 nœuds suivi d'ETHEVERSE 0,5 l à la sortie des barbes.

POIS et FEVEROLES (levée à 2 feuilles)

P Ravageurs

Thrips (bêtes d'orange) : le stade limite de sensibilité est le stade 2 feuilles vraies déployées. Les pois actuellement les plus sensibles sont ceux qui sont en cours de levée.

Observation des thrips : bien décortiquer les pois ou placer quelques plantes dans un sac plastique, le fermer et ramener au chaud. Les thrips viennent sur la paroi.

Ø A partir d'un thrips par pied, traiter avec un produit à base de pyréthrinoïdes. Ex : KARATE ZEON...

Sitones : les sitones sont à surveiller sur pois et féveroles à partir du stade crosse. Le vent et les températures plus fraîches à venir ne sont pas favorables à ce ravageur. Le SRPV a déjà observé quelques parcelles avec des encoches sur les feuilles.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Dossier mélanges : vers un allègement des procédures

Un communiqué de presse du Ministère de l'Agriculture du 25 mars 2005 présente rapidement une nouvelle procédure simplifiant les règles d'évaluation des mélanges de produits phytosanitaires.

Cette nouvelle procédure s'articulerait sur 2 axes :

- Mesures de restrictions maintenues sur les mélanges de produits phytosanitaires particulièrement toxiques. Ces mélanges seront interdits sauf évaluation scientifique, au cas par cas. Cela concerne environ 5% des mélanges pratiqués.
- Les autres associations de produits, soit 95% des mélanges pratiqués sur le terrain, ne seront plus soumis à enregistrement. Leur utilisation sera encadrée par des guides de bonnes pratiques adaptés à chaque type de culture. Ces guides seront validés scientifiquement, puis diffusés auprès des agriculteurs.

Cette nouvelle procédure sera opérationnelle dès la fin du mois d'avril prochain. En attendant l'officialisation de cette procédure par arrêté, la réglementation actuelle s'applique, à savoir seul les mélanges ayant reçu un enregistrement provisoire sont applicables.



Rédacteurs : Eric Bizot, Anne Papin, Sébastien Piaud, Laurent Proffit
Chambre d'Agriculture 77, Pôle Agronomie et Environnement, 418, rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine
e-mail : agronomie.environnement@agri77.com - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08

Toute rediffusion et reproduction interdite